

Président fondateur :

† Henri GARNIER Pour mémoire

Présidents :

† Gaston NYON Pour mémoire
† Jean GAUDRY Pour mémoire
Daniel GONTIER 1981/1990
Daniel MERIENNE 1991/1993
Laurent SHAEFFER 1994/2001
Eric PIQUET 2002/2015

Bureau 2019

Président : Patrice GRAS

Vice-Présidente : Marine FAVRE

Vice-Présidente à la jeunesse et à la parité :
Alexandra MICHEL

Vice-Président à la formation et aux nouveaux marchés : Frédéric NADJAR

Secrétaire Général : Didier GATIMEL

Secrétaire : Fabien de MATTES

Trésorière : Jean DIB

Président d'Honneur attaché aux relations parlementaires : Eric PIQUET

Membres du Bureau :

Communication – Relation avec les syndicats professionnels :

Olivier ANDRE

Arnaud BARBET

Nouvelles technologies - Dématérialisation - Nouveaux marchés :

Marc-Aurèle CARUCCI

Animation réseau et Administrateurs régionaux :

Thibaut FRANQUEVILLE

Christophe MAGNIER

Relation avec les Adhérents

Christophe MAGNIER

Sébastien TRAPON

Séminaires et Formation :

Julien ROGUET

Déléguées / Délégués :

Médiation :

Marine FAVRE

Ventes volontaires et judiciaire :

Régis CAPPELLAERE

Grand Administrateur :

Christophe LECA

Charte Éthique – Recouvrement

Stéphane KUBAS

Administratrice / Administrateurs régionaux

AUVERGNE RHONES ALPES :

Julien ROGUET

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE :

Sébastien TRAPON

BRETAGNE :

Gaby EID

CENTRE VAL DE LOIRE :

Laure REGINA

CORSE :

Christophe LECA

GRAND EST :

Dominique MUGNIER

HAUTS DE FRANCE :

Arnaud BARBET

ILE DE FRANCE :

Olivier ANDRE

NORMANDIE :

Marc-Aurèle CARUCCI

NOUVELLE AQUITAINE :

Franck GOUGUET

OCCITANIE :

Jean-Dominique SANTRAILLE

PAYS DE LA LOIRE :

Claire DEMAS

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR :

Fabien de MATTES

DOM-TOM :

Eric PIQUET

Administratrices / Administrateurs hors cadre

Véronique BOURREL

Estelle MOLITOR

Renaud DIEBOLD

Thierry DOCO

Jean-Louis HAUGUEL

Hervé PIERSON

Julien LESIGNOUX

Lalc PRUDHOMME

Marc RIOU

Laurent SCHELOUCH

Fabien SEGURA

Brice TEMPLIER

Kévin VÉTIER

Madame Muriel Pénicaud
Ministre du Travail
127 rue de Grenelle
75007 PARIS

Objet : Covid -19

Copie à Madame la Ministre et Garde des Sceaux Nicole Belloubet

Versailles le 22 mars 2020

Madame la Ministre,

Au nom du Syndicat National des Huissiers de Justice, je me permets de vous alerter sur les effets conjugués de notre obligation de continuité d'exercice de notre profession réglementée et la suspension bien comprise de près de 90% de notre activité par nos donneurs d'ordre.

Les conséquences de l'arrêt brutal des poursuites demandées tant par les organismes d'Etat que par nos clients institutionnels ou clientèles privées et la fermeture des juridictions (sauf exceptions), nous ont contraints à mettre progressivement en chômage partiel la quasi-totalité de nos collaborateurs.

L'arrêt de nos activités amiables et judiciaires est la résultante directe et immédiate de la crise sanitaire.

Nos offices ont en conséquence entamé les démarches conseillées par les consignes gouvernementales afin de bénéficier pour leurs salariés des mesures de chômage partiel.

Pourriez-vous nous rassurer sur la prise en charge par l'Etat et à hauteur de 100% des indemnités de chômage partiel comme déclarée par Monsieur le Président de la République et réaffirmée par Monsieur le Ministre Gérald DARMANIN ce dimanche 22 mars 2020 sur l'antenne d'Europe 1 notamment.

Madame la Ministre, en cette période sanitaire terrible, vous pouvez compter sur notre profession pour assumer nos responsabilités, comme nous espérons pouvoir compter sur votre détermination et votre soutien.

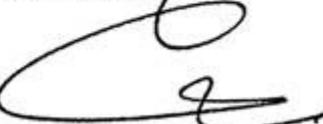
Si la situation des travailleurs indépendants en général est particulièrement impactée, celle des Huissiers de Justice en particulier est déjà très fragilisée par l'ensemble des « Réformes Macron » et de leurs effets catastrophiques pour nos trésoreries.

Nous restons, Madame la Ministre, à votre entière disposition pour échanger utilement.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Maître Patrice Gras

Président de l'LNHJ



336 01 88 32 45

lebureau@unhj.pro